



Compte-rendu de la plénière de MARS 2020

Le mot du Président

Cette plénière se devait d'être à l'image des valeurs que l'on communique et devait impulser la nouvelle organisation et la dynamique générale du réseau. Cela a été le cas. Nous avons traité les sujets de manière organisée, constructive et dans la bonne humeur. Je suis extrêmement satisfait de la pertinence des échanges qui ont eu lieu et qui permettent de faire avancer à grands pas notre réseau. Même si l'actualité n'a pas permis que tous soient présents, je peux tout de même saluer l'implication de chacun.

Les différents échanges ont mis en lumière la nécessité de bien régler le curseur « liberté/contrainte » pour, à la fois :

- Garantir la liberté d'entreprendre et de gérer de chacun ;
- Donner une image homogène aux différents membres ;
- Permettre au réseau de se déployer plus rapidement.

La question d'un réseau se rapprochant de la « franchise » en termes d'image, d'outils et de méthodes s'est posée très concrètement. Nous débattons donc sur les droits et les devoirs des membres. Dans le même temps et afin de permettre au réseau d'être plus « agile » et de valoriser l'implication de chacun, nous allons devoir réfléchir à différents niveaux de prise de décisions en fonction de l'implication des membres. Ce sujet sera présenté lors de la prochaine plénière pour être débattu. Un temps de réflexion nous permettra ensuite de voter à la plénière suivante.

Enfin, lors de cette plénière nous avons annoncé le départ de notre cher communicant, Jérôme, qui va travailler sur un projet journalistique qu'il se devait de rejoindre. Je le remercie encore, à travers ce compte rendu, pour sa totale implication et la mise à disposition de son regard et de son intelligence pour nos différentes actions. Avec lui, nous avons retravaillé sur notre besoin et avons redéfini le poste de chargé de communication en fonction de nos nécessités actuelles. Le socle de communication étant déjà réalisé avec une image posée, un site modernisé, des plaquettes efficaces, il nous fallait ajouter la corde commerciale à notre réseau. Aussi, nous recherchons maintenant une personne qui aura des compétences commerciales et marketing. Elle aura à charge l'animation du réseau, la communication interne et externe ainsi que la prospection commerciale. Nous avons déjà reçu des candidats de multiples horizons et nous ne manquerons pas de vous présenter ce nouveau collaborateur.

La prochaine plénière est fixée au 19 juin 2020



Rappel de l'ordre du jour

- Mode de validation des décisions collectives** : proposition d'un système de vote à la majorité relative des XX% des présents. Chiffre à valider ensemble. Mise en place dès cette plénière.
- Mise en application d'un vote** : une décision issue d'un vote impliquant un coût financier pourra être rendue obligatoire si le total ramené en un montant mensuel par salarié ne dépasse pas une somme à définir (ex : XX€ HT). Mise en place dès cette plénière.
- Transfert de l'activité RH Rassyne de SynAmbu au réseau** : le point sur ce qui est possible, ce qui ne l'est pas... + budget Rassyne, état financier, poste...
- Achats groupés** : volonté des membres de mettre sur un espace commun les différents devis pour un partage d'informations et de références.
 - Paie** : le point de Fabien sur la proposition d'un cabinet comptable, comparaison avec la mise en place d'un service de paie interne [mise au vote après réflexion à la prochaine plénière]
 - Vêtements** : ligne de vêtements Rassyne, spécificités géographiques, proposition KM Concept [mise au vote à la prochaine plénière].
- Marquage des véhicules** : point sur les réalisations.
- Mise sur pied d'un dossier pour une autorisation nationale de marquage et donc de l'intervention d'un juriste (ce qui engendrera un coût)** : [validation de l'idée pour réalisation d'un devis]
- Périmètre des prestations RH, Technique et Communication** - Rapide rappel
- Mise en place d'un intranet** : besoin identifié d'avoir un accès simple aux ressources, aux news réseau et aux infos nationales.
- Tableau de bord chef d'entreprise** : Implications, développement, coût ? Est-ce vendeur pour le réseau ensuite ?
- Prochaine plénière** : thèmes qui seront abordés à la prochaine plénière et désignation de deux nouveaux volontaires en charge de thèmes
- Grand dossier de la plénière** : Les pistes pour développer le réseau

Résumé des échanges

Mode de validation des décisions collectives et mise en application

Il a été voté à l'unanimité des membres présents à la plénière une validation du processus de vote suivant :

Validation des sujets mis au vote à la **majorité relative des 75%** des membres présents et absents ayant votés par correspondance.

Les décisions issues d'un vote impliquant un coût financier pourront être rendues obligatoires si le total ramené en un **montant mensuel par salarié ne dépasse pas 4 € HT**.

Ces points seront intégrés au compte rendu de la prochaine AG et ajoutés aux statuts.

Transfert de l'activité RH Rassyne de SynAmbu au réseau

Voir la pièce jointe. Ce point sera mis au vote à la prochaine plénière.

Achats groupés

Mise au vote à la prochaine plénière de partenaires/fournisseurs référencés pour :

Service externalisé de paie (tableau de prestations Socadec)

Fournisseur de vêtements (Tarifs et catalogue KM Concept en pièce jointe)

Mise en place d'un intranet

La mise en place d'un intranet est apparue comme un élément essentiel à mettre en place au sein du réseau afin de permettre :

- Une communication interne facilitée
- De trouver des informations et documents réseau
- De répertorier les partenaires
- ...

Nous serons susceptibles de vous indiquer un délai de mise en place après analyse de faisabilité technique.



Les sujets présentés à la prochaines plénières qui seront mis au vote à la plénière suivante

Tableau de bord

Ali et Jérôme C vont travailler sur les indicateurs pertinents, pour les responsables d'entreprises et le réseau, à intégrer à ce tableau de bord

Mise sur pied d'un dossier pour une autorisation nationale de marquage

Manu et Thierry C présenteront des devis d'avocats pour validation

Définir une charte obligatoire à respecter pour les tenues des ambulanciers

Manu et Thierry D présenteront leurs réflexions

Rapprocher Rassyne du modèle de la « franchise » et mettre en place un CODIR

Thierry C et Stéphane présenteront un modèle de « groupement » pour rendre l'image des adhérents plus homogènes et les prérogatives d'un éventuel CODIR.

Groupe de travail plénière

Pour poursuivre le travail très efficace du groupe Anthony, Fabien, Jérôme C et Thierry D qui a planché sur cette plénière de Mars 2020, deux nouveaux entrants viennent remplacer deux sortants. Ainsi, Manu et Ali viennent remplacer Anthony et Fabien.

